



ÉLECTRICITE DE STRASBOURG
Société Anonyme au capital de 71 693 860€
Siège social : 26, boulevard du Président Wilson 67932 STRASBOURG Cedex 9
558 501 912 RCS STRASBOURG

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

I Comptes Consolidés Condensés

Le Conseil d'administration réuni ce jour 31 août 2012 a arrêté les comptes semestriels consolidés du Groupe Électricité de Strasbourg, dont les éléments clefs s'établissent au 30/06/2012 comme suit, en normes IFRS :

	30 juin 2011 Réal M€	30 juin 2011 retraité M€ (*)	30 juin 2012 M€ (**)	Variation Juin 2012/2011 en %	Variation Juin 2012/2011 retraité en %
Chiffre d'affaires	285,9	285,9	333,3	16,6	16,6
Résultat opérationnel courant (1)	44,8	45,0	44,3	-1,0	-1,4
Résultat opérationnel	46,7	46,9	45,1	-3,5	-3,8
Résultat Net part du Groupe	31,5	31,6	30,3	-3,9	-4,3
Résultat net courant (2)	30,3	30,4	29,8	-1,6	-2,0

(1) Le résultat opérationnel courant est présenté conformément à la recommandation 2009-R-03 du Conseil National de Comptabilité (CNC). Il n'inclut pas les autres produits et charges opérationnels visés au § 28 du IASB Framework, ni les variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés « own use » déqualifiés.

(2) Le résultat net courant correspond au résultat net part du Groupe, retraité des éléments visés au renvoi (1), nets d'impôts.

(*) Les données sont retraitées de l'impact lié au changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi

(**) Les soldes intermédiaires de gestion du tableau prennent en compte les données IFRS Énerest sur la période du 01/04/2012 au 30/06/2012

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 333,3 M€ en forte augmentation par rapport au 1er semestre 2011. Cette hausse résulte principalement de la contribution de la société Énerest dont Électricité de Strasbourg a réalisé l'acquisition de 100% des actions et droits de vote au 1^{er} avril 2012, mais aussi des conditions climatiques favorables en début d'année et de la hausse des tarifs réglementés de vente au 1^{er} juillet 2011.

La baisse des ventes aux grands comptes dans le secteur industriel tempère néanmoins cette tendance.

Le résultat opérationnel est en léger recul à 44,3 M€, traduisant l'effet de la vague de froid exceptionnelle du mois de février 2012 qui a occasionné des pénalités liées aux dépassements des puissances souscrites dans le cadre du tarif de cession dont bénéficient les sociétés du Groupe ÉS.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 30,3 M€, en baisse par rapport à l'exercice précédent du fait de la baisse du résultat opérationnel et de la variation négative de la juste valeur des positions d'achats d'énergie à terme.

Au final, le résultat net courant est de 29,8 M€, en baisse de 2% par rapport au 30 juin 2011.

S'agissant des perspectives du second semestre, elles restent bien orientées malgré un contexte économique d'ensemble peu favorable qui pèse sur les ventes d'énergie aux entreprises. L'activité gazière d'Énerest, fortement saisonnalisée, devrait contribuer favorablement aux résultats du Groupe.

Le Groupe va poursuivre le programme d'intégration d'Énerest en ayant pour objectif d'optimiser la performance globale et de dégager les synergies opérationnelles. Dans le même temps, il continuera d'optimiser ses coûts opérationnels.

II Rapport semestriel d'activité

II – 1 Évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et incidence sur les comptes

Après approbation du conseil d'administration de RGDS (Réseau Gaz Distribution Services) et autorisation de l'ADLC (Autorité de la Concurrence), l'opération d'achat de 100% des actions et droits de vote de la société Énerest par Électricité de Strasbourg a été réalisée le 1^{er} avril 2012 pour une valeur d'entreprise de 122.4 M€*. Au travers de cette acquisition, en capitalisant sur les atouts industriels, commerciaux et humains de l'ensemble de ses sociétés, le Groupe ÉS devient le premier énergéticien régional multi-énergies. Le Groupe engage de ce fait un ambitieux programme afin de faciliter l'intégration d'Énerest, d'élargir ses perspectives de croissance au-delà de son périmètre historique et de dégager des synergies opérationnelles.

* La valeur d'entreprise est constituée de la valeur des titres de la société déduction faite de la trésorerie nette

L'ADLC a autorisé l'opération sous conditions de deux engagements du Groupe ÉS :

- D'une part, le Groupe ne commercialisera pas via ÉS Énergies Strasbourg ou Énerest, d'offres gaz et électricité dont une composante au moins serait au tarif réglementé de vente
- D'autre part, le Groupe transmettra des informations de consommations de ses clients, s'ils en donnent l'autorisation expresse, aux fournisseurs qui en feraient la demande.

Ces engagements ont été souscrits pour une période initiale expirant le 31 décembre 2015 et concernent la zone de recoupement des territoires historiques d'Électricité de Strasbourg et d'Énerest.

Le Groupe ÉS a par ailleurs poursuivi au cours du premier semestre l'amélioration de sa performance dans ses métiers historiques, l'adaptation permanente de ses offres commerciales aux besoins de ses clients et le développement de nouvelles activités liées aux enjeux énergétiques.

Le conseil d'administration d'Électricité de Strasbourg a décidé le lancement du renouvellement de son système d'information gérant les clients « Entreprises ». Ce renouvellement permettra de faire face notamment aux échéances de la loi NOME prévoyant la fin programmée, à l'horizon fin 2015, des tarifs réglementés de ventes pour les clients supérieurs à 36kVA. Électricité de Strasbourg a parallèlement mis en service avec succès le système d'information « suivi des affaires techniques » pour la performance du distributeur.

Dans le domaine de la géothermie, ÉS Géothermie a préparé dans le nord du Bas-Rhin, pour le compte d'Écogi, société créée en 2011 avec la société Roquette et la Caisse des Dépôts, les forages à 2500 m de profondeur dans le cadre du chantier de réalisation de la première centrale de production d'énergie issue de la géothermie profonde et à destination industrielle. Électricité de Strasbourg a également déposé un dossier dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME sur la géothermie, afin de construire la première centrale géothermique de cogénération d'électricité et de chaleur sur le secteur de Wissembourg.

La filiale de commercialisation ÉS Énergies Strasbourg a poursuivi sa politique de développement dans un contexte concurrentiel tendu sur le marché électricité des entreprises. Elle a mis en œuvre le partenariat dans le domaine de la mini-hydraulique conclu en 2011 avec la société Serhy, en particulier avec le lancement de la construction dans les Alpes d'une centrale hydraulique d'une puissance maximale disponible de 2,2 MW.

Elle a également poursuivi ses actions de collecte de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) de sorte à pouvoir répondre sans difficulté aux objectifs assignés à l'entreprise dans le cadre de la réglementation en vigueur pour la période 2011-2013.

La filiale Écotral, spécialisée dans les services éco-énergétiques à destination du secteur tertiaire et des collectivités locales, a de son côté connu un premier semestre 2012 difficile en raison du report d'engagements ou de renoncement à différents projets par des collectivités et des entreprises.

Les résultats de l'activité de gestion du patrimoine immobilier du Groupe sont restés stables dans un contexte du marché immobilier tertiaire marqué par la crise. La réhabilitation d'un important bâtiment locatif au cœur de Strasbourg selon les normes de la très haute performance énergétique a été finalisée, avec une mise en service du bâtiment dès le mois de juillet 2012.

II – 2 Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les pénalités dues aux dépassements dans le cadre des contrats d'achats électricité, qui ont fortement pesé sur la marge électricité du premier semestre, affecteront le résultat annuel. Pour autant, ÉS Énergies devrait connaître une stabilité de son portefeuille de clients entreprises dans un contexte de concurrence accrue.

Sur le plan tarifaire, le tarif de cession enregistre une hausse de 2,3% à compter du 23 juillet 2012, alors que les tarifs réglementés de vente augmentent (pour tous les tarifs) de 2%, à la même date. Le TURPE « distribution » a augmenté quant à lui de 1,8 % au 1^{er} août 2012.

Le second semestre sera consacré à la poursuite du programme d'intégration d'Énerest au sein du groupe avec la mise en place du développement commercial et des stratégies d'achats, et l'activation des synergies entre les entités du groupe.

La révision trimestrielle fixée par la CRE des tarifs réglementés du gaz naturel pour les clients d'Énerest a prévu une hausse de 0,26% à compter du 1^{er} juillet 2012.

II – 3 Transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice et qui ont influé sur la situation d'Électricité de Strasbourg au cours du semestre

Le Groupe ES, selon les termes de la réglementation en vigueur, doit acheter l'énergie destinée à l'alimentation des clients aux tarifs réglementés auprès d'EDF selon un tarif spécifique dit tarif de cession qui s'applique à toutes les Entreprises Locales de Distribution. Les transactions relatives à cette fourniture ont représenté un montant total de 116,3 M€ au cours du premier semestre 2012, y compris la fourniture des pertes de réseau.

La loi NOME a modifié le contexte législatif et réglementaire français en supprimant le TRTAM, et en mettant en place, à compter du 1^{er} juillet 2011, l'Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique (ARENH) pour tous les fournisseurs de clients en France, dont ÉS Énergies Strasbourg.

Au cours du premier semestre 2012, les transactions réalisées par ES Énergies Strasbourg à EDF au titre de l'ARENH ont représenté 11,8M€.

III Déclaration des personnes physiques qui assurent la responsabilité du rapport financier semestriel

Bruno Fyot, Directeur Général et Fabrice Gourdeillier, Directeur Général Délégué certifient qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Électricité de Strasbourg et qu'enfin le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement Général de l'AMF.

Comptes consolidés semestriels 2012

✓ États financiers

✓ Notes aux états financiers consolidés

✓ Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées

- Note 1 : Faits marquants du premier semestre
- Note 2 : Opération majeure de croissance externe
- Note 3 : Évolutions règlementaires
- Note 4 : Principes généraux et normes comptables
- Note 5 : Comparabilité des exercices
- Note 6 : Périmètre de consolidation
- Note 7 : Information sectorielle
- Note 8 : Saisonnalité de l'activité

✓ Notes explicatives aux comptes consolidés

- Note 9 : Produits des activités ordinaires
- Note 10 : Achats et variations de stocks
- Note 11 : Impôts et taxes
- Note 12 : Dépréciations nettes
- Note 13 : Autres produits et charges opérationnels
- Note 14 : Coût de l'endettement financier net
- Note 15 : Charge d'impôt sur le résultat
- Note 16 : Goodwill
- Note 17 : Ensemble des immobilisations corporelles
- Note 18 : Autres actifs financiers non courants
- Note 19 : Actifs financiers courants
- Note 20 : Capital émis
- Note 21 : Primes et réserves
- Note 22 : Passifs spécifiques des concessions
- Note 23 : Provisions
- Note 24 : Passifs financiers
- Note 25 : Tableau des flux de trésorerie
- Note 26 : Autres engagements
- Note 27 : Transactions entre parties liées
- Note 28 : Information sectorielle

✓ Événements postérieurs à la clôture

COMPTE DE RESULTAT

En K€

	Notes	30.06.2012	30.06.2011 Retraité (1)
Chiffre d'affaires		333 294	285 934
Autres produits de l'activité		28 775	21 578
Produits des activités ordinaires	9	362 069	307 512
Achats et variations de stocks	10	-229 697	-178 927
Charges externes		-13 997	-12 620
Impôts, taxes et versements assimilés	11	-7 968	-9 153
Frais de personnel		-44 147	-41 593
Amortissements		-19 838	-18 894
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession		-47	1 013
Dépréciations nettes	12	1 745	1 062
Variation de stocks de produits encours et de produits finis		-39	
Autres produits et charges d'exploitation		-3 735	-3 431
Résultat opérationnel courant		44 346	44 969
Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Énergie		-280	1 893
Autres produits et charges opérationnels	13	1 049	51
Résultat opérationnel		45 115	46 913
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3 280	2 983
Coût de l'endettement financier brut		-46	-54
Coût de l'endettement financier net	14	3 234	2 929
Autres produits financiers		242	272
Autres charges financières		-2 106	-1 856
Résultat financier		1 370	1 345
Charge d'impôt sur le résultat	15	-16 378	-16 565
Quote-part dans le résultat net des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		160	-50
Résultat de l'ensemble consolidé		30 267	31 643
Dont résultat net part des minoritaires		-24	-1
Dont résultat net part du Groupe		30 291	31 644

Résultat par action

Résultat de base par action		4,23	4.41
Résultat dilué par action		4,23	4.41

(1) Les données publiées au titre du 1^{er} semestre 2011 sont retraitées de l'impact lié au changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi (voir note 5.3).

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS & PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	30.06.2012	30.06.2011 Retraité (1)
Résultat net consolidé	30 267	31 643
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	180	348
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée en résultat	0	0
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture	0	0
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture transférées en résultat	0	0
Variations des pertes et gains actuariels	-8 451	-175
Différences de conversion	0	0
Impôts différés	+2 848	-60
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-5 423	113
Résultat net et gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	24 844	31 756
Dont part du Groupe	24 868	31 757
Dont part des minoritaires	-24	-1

(1) Les données publiées au titre du 1^{er} semestre 2011 sont retraitées de l'impact lié au changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi (voir note 5.3).

BILAN CONSOLIDE

En K€

<i>ACTIF</i>	Notes	30.06.2012	31.12.2011 Retraité (1)
Goodwill	16	91 217	1 433
Immobilisations incorporelles		59 636	22 973
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	17.1	670 324	670 921
Autres immobilisations corporelles du domaine propre	17.3	2 416	1 623
Immeubles de placement	17.4	47 694	44 936
Titres mis en équivalence		13 416	13 228
Autres actifs financiers non courants	18	8 696	7 665
Autres actifs non courants		7 781	7 739
Impôt différé actif		29 666	22 183
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		930 846	792 701
Stocks		5 940	3 256
Créances clients et autres débiteurs		161 556	159 529
Créance d'impôt à recouvrer		2 676	2 838
Actifs financiers courants	19	119 441	139 703
Trésorerie et équivalents de trésorerie		123 859	232 192
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		413 472	537 518
TOTAL DE L'ACTIF		1 344 318	1 330 219

<i>PASSIF</i>	Notes	30.06.2012	31.12.2011 Retraité (1)
Capital émis	20	71 544	71 544
Primes	21	8 408	8 408
Réserves	21	145 571	134 249
Résultat		30 291	60 378
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		255 814	274 579
Intérêts minoritaires		750	795
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		256 564	275 374
Passifs spécifiques des concessions sur biens existants	22	233 210	233 901
Passifs spécifiques des concessions sur biens à renouveler	22	501 279	502 113
Provisions	23	93 220	74 523
Passifs financiers non courants	24	8 736	4 829
Autres passifs non courants		5 472	5 335
Impôts différés passif		27 746	15 240
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		869 663	835 941
Provisions	23	10 366	10 889
Passifs financiers courants	24	1 311	2 301
Fournisseurs et autres créditeurs		198 030	203 140
Impôts à payer		8 384	2 574
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		218 091	218 904
TOTAL DU PASSIF		1 344 318	1 330 219

(1) Les données publiées au titre du 1^{er} semestre 2011 sont retraitées de l'impact lié au changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi (voir note 5.3).

FLUX DE TRESORERIE

En K€

	30.06.2012	30.06.2011 Retraité (1)
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT OPERATIONNEL	45 115	46 913
Autres produits et charges opérationnels	-1 049	-51
Dotations aux Amortissements et provisions	26 611	25 851
Reprises des Amortissements et provisions	-8 071	-7 269
Résultat brut d'exploitation	62 606	65 444
Variation de stock	-1 002	-69
Variation des créances d'exploitation	85 037	42 197
Variation des dettes d'exploitation	-42 719	-36 917
Variation du BFR d'exploitation	41 316	5 211
Flux net de trésorerie d'exploitation	103 922	70 655
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité	-24 007	-10 557
Frais financiers	-2 160	-1 918
Produits financiers	3 530	3 177
Dividendes reçus sociétés mises en équivalence	53	
Impôts payés sur le résultat	-17 849	-16 283
Autres charges et produits liés à l'activité	-1 741	-1
Éléments non générateurs de trésorerie	0	
Autres	-5 840	4 468
Flux net de trésorerie généré par l'activité	79 915	60 098
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement / acquisition immobilisations incorporelles	-2 192	-2 056
Décaissement / acquisition immobilisations corporelles	-27 525	-21 115
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	19	60
Subventions d'investissement encaissées – droits des concédants	1 115	1 630
Décaissement / acquisition actifs financiers	-106	-162
Encaissement / cession actifs financiers	241	451
Encaissement / décaissement placements effectués auprès d'EDF	19 482	-983
Trésorerie nette /acquisitions & cessions de filiales	-136 416	-2 400
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-145 382	-24 575
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	1 098	
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-43 642	-42 211
Dividendes versés aux minoritaires	-21	-44
Encaissement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	959	599
Remboursement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	-1 260	-526
Flux net trésorerie lié aux opérations de financement	-42 866	-42 182
VARIATION DE TRESORERIE	-108 333	-6 659
Trésorerie et équivalents de trésorerie A L'OUVERTURE	232 192	86 896
Trésorerie et équivalents de trésorerie A LA CLOTURE	123 859	80 237
Variation de trésorerie suivant détail fourni en note 25 (2)	-127 270	-5 939
Trésorerie A L'OUVERTURE	367 145	358 500
Trésorerie A LA CLOTURE	239 875	352 561

(1) Les données publiées au titre du 1^{er} semestre 2011 sont retraitées de l'impact lié au changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi (voir note 5.3).

(2) Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » ne présente pas la trésorerie effectivement mobilisable par le Groupe ES ce qui nous amène à compléter l'information financière par un tableau supplémentaire.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€

	Notes	Capital	Réserves consolidées et résultat	Ecarts de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers (nets d'impôts)	Pertes et gains actuariels (nets d'impôts)	Capitaux propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2011 publiés		71 544	205 709	817	0	278 070	795	278 865
Retraitement lié au changement de méthode IAS 19	5.3		230		-3 721			
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2012		71 544	205 939	817	-3 721	274 579	795	275 374
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente				118				
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture				0				
Variation des pertes et gains actuariels					-5 541			
Capitaux propres après variation de la juste valeur des instruments financiers et des actifs disponibles à la vente		71 544	205 939	935	-9 262	269 156	795	269 951
Augmentation de capital								
Résultat net de l'exercice			30 291					
Dividendes distribués (1)			-43 642					
Autres variations			9					
Capitaux propres au 30 juin 2012		71 544	192 597	935	-9 262	255 814	750	256 564

(1) soit un dividende de 6,10€ par action.

	Notes	Capital	Réserves consolidées et résultat	Ecarts de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers (nets d'impôts)	Pertes et gains actuariels (nets d'impôts)	Capitaux propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2010 publiés		71 544	187 769	589	0	259 902	823	260 725
Retraitement lié au changement de méthode IAS 19	5.3				-4 713			
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2011		71 544	187 769	589	-4 713	255 189	823	256 012
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente				228				
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture								
Variation des pertes et gains actuariels					-115			
Capitaux propres après variation de la juste valeur des instruments financiers et des actifs disponibles à la vente		71 544	187 769	817	-4 828	255 302	823	256 125
Augmentation de capital								
Résultat retraité net de l'exercice	5.3		31 644					
Dividendes distribués (1)			-42 210					
Autres variations								
Capitaux propres retraités au 30 juin 2011		71 544	177 203	817	-4 828	244 736	778	245 514

(1) soit un dividende de 5,90€ par action.

✓ Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées

Électricité de Strasbourg est une société anonyme de droit français, domiciliée en France.

Les méthodes comptables et les bases d'évaluation appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 mis à part le changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi (voir note 5.3).

Les données comparatives présentées dans l'annexe aux comptes consolidés au titre du 1^{er} semestre 2011 ou au 31 décembre 2011 sont retraitées de l'impact de ce changement de méthode.

Note 1 : Faits marquants du premier semestre 2012

1.1. Activité du Groupe ÉS

Le Groupe ÉS, hors Énerest, a connu une augmentation de son chiffre d'affaires de 4,4% par rapport au premier semestre 2011 grâce notamment à des conditions climatiques favorables au mois de février et en raison de l'accroissement des ventes auprès des clients au tarif réglementé. Ce phénomène est d'autant plus marqué que les conditions climatiques du premier semestre 2011 avaient été particulièrement douces. Pour autant, le renforcement de la concurrence a conduit à une réduction de la part de marché d'ÉS Énergies Strasbourg sur les clients dérégulés impactant négativement le chiffre d'affaires. La rigueur des températures au cours du mois de février 2012 a renchéri les conditions d'achat d'électricité en raison des pénalités liées aux dépassements d'achats d'électricité au tarif de cession, avec un effet négatif sur la marge brute électricité. Les dépassements ont donc impacté la filiale de commercialisation ÉS Énergies Strasbourg pour ce qui relève de la fourniture des clients au tarif de cession et Électricité de Strasbourg Réseaux pour les achats de pertes réseaux.

Au cours du premier semestre, le Groupe ÉS a finalisé l'acquisition de 100% des actions et droits de vote de la société Enerest. Le Groupe ÉS ambitionne de devenir le 1^{er} énergéticien régional multi-énergies unique en capitalisant sur les atouts industriels, les acquis commerciaux et les ressources humaines des deux sociétés de commercialisation du Groupe, ÉS Énergies Strasbourg et Enerest.

Le Groupe a engagé dès le 1^{er} avril, date d'acquisition d'Enerest, un programme d'intégration de la société, de ses salariés et de ses activités. Ce programme est piloté par une équipe réunissant des managers des différentes sociétés du Groupe, en particulier d'ÉS Énergies Strasbourg et d'Enerest, avec pour objectif de rechercher la meilleure performance et les meilleures synergies entre les deux sociétés de commercialisation de manière concertée et équilibrée (voir note 2).

Le Groupe ÉS a poursuivi au cours du premier semestre sa politique de performance dans ses métiers historiques, d'adaptation permanente de ses offres commerciales aux besoins de ses clients et de développement résolu de nouvelles activités liées aux enjeux énergétiques. Dans le domaine de la géothermie, ÉS Géothermie a préparé, pour le compte d'ECOGI, dans le nord du Bas-Rhin, le premier forage à 2500m dans le cadre du chantier de réalisation de la première centrale de production d'énergie issue de la géothermie profonde et à destination industrielle. Électricité de Strasbourg a également déposé un dossier dans le cadre de l'Appel à manifestation d'Intérêt de l'ADEME sur la géothermie, pour construire la première centrale géothermique de cogénération sur le secteur de Wissembourg.

Le conseil d'administration d'Électricité de Strasbourg a décidé le lancement du projet de renouvellement du SI Entreprises à la fois pour le distributeur et pour le commercialisateur, pour faire face notamment aux échéances de la loi NOME avec en particulier la fin programmée à l'horizon fin 2015 des tarifs réglementés de ventes pour les clients supérieurs à 36kVA.

Toujours dans le domaine des systèmes d'information, ES Réseaux a mis en service l'outil informatique Suivi des Affaires Techniques qui permet d'industrialiser le processus raccordement des installations électriques des clients depuis la demande client jusqu'à l'enregistrement des informations dans les outils comptables.

Électricité de Strasbourg a continué son programme d'investissements réseaux, qui fiabilisent ses ouvrages et favorisent un haut niveau de qualité de fourniture d'électricité pour l'environnement socio-économique.

Sa filiale de commercialisation ÉS Énergies Strasbourg a poursuivi sa politique de développement dans un contexte concurrentiel tendu sur le marché électricité des entreprises. Elle a poursuivi ses travaux de développement dans le domaine de la mini-hydraulique en particulier avec le lancement de la construction dans les Alpes, d'une centrale hydraulique de 2,2MW avec la société Serhy.

Elle a également poursuivi ses actions de collecte de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) de sorte à pouvoir répondre sans difficulté aux objectifs assignés à l'entreprise dans le cadre de la réglementation en vigueur pour la période 2011-2013.

La filiale ECOTRAL, spécialisée dans les services éco-énergétiques à destination du secteur tertiaire, les collectivités locales en premier lieu, ainsi que les énergies renouvelables, a de son côté connu un premier semestre 2012 difficile en raison du report de décisions d'engagement de plusieurs collectivités et des renoncements de projets de certaines entreprises.

L'activité de la filiale SOFIDAL est restée stable dans un contexte du marché immobilier tertiaire marqué par la crise.

1.2. Faits marquants concernant la maison mère

➤ Suite à l'entrée d'Électricité de Strasbourg en négociation exclusive avec Réseau GDS pour le rachat de 100% du capital d'Enerest le 3 novembre 2011, le conseil d'administration de Réseau Gaz Distribution Services (RGDS) a approuvé le projet de rachat de la société Énerest par Électricité de Strasbourg et l'Autorité de la Concurrence a autorisé l'opération. L'acquisition de 100% des actions et droits de vote de cette société a donc pu être réalisée le 1^{er} avril 2012.

Les comptes d'Énerest sont consolidés pour la première fois dans les comptes semestriels 2012 du Groupe ÉS suivant la méthode de l'intégration globale. La note 2 Opération majeure de croissance ci-dessous détaille cette prise de contrôle.

➤ L'assemblée générale mixte d'Électricité de Strasbourg du 23 avril 2010 a autorisé le conseil d'administration à procéder jusqu'au 22 juin 2012, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, à l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés et anciens salariés de la société et des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation. Ces opérations sont limitées à 50 000 actions nouvelles à la valeur nominale actuelle de 10€. Une première augmentation de capital a eu lieu en 2010 portant sur un total de 20 000 actions.

Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 19 juin 2012 a décidé la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés et retraités du Groupe par création et émission de 15 000 actions nouvelles. La période de souscription se finissant le 3 juillet 2012, les impacts comptables liés à cette augmentation de capital se retrouveront dans les comptes annuels du Groupe ÉS.

1.3. Faits marquants concernant les filiales

➤ Conformément à la loi NOME et ses principaux décrets d'application qui ont conduit à la mise en place du dispositif de l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH), ÉS Énergies Strasbourg bénéficie de l'accès à l'ARENH depuis le 1/07/2011. Le prix fixé par arrêté est de 42€/MWh pour l'année 2012.

➤ En février 2012, la vague de froid qui s'est abattue sur la France et l'Alsace en particulier a entraîné une hausse importante des consommations conduisant à un record de puissance électrique appelée sur le territoire historique du Groupe, avec une puissance de 1550MW le 7 février 2012. Cette augmentation par rapport aux normales saisonnières a entraîné d'importantes pénalités de dépassement sur les contrats d'achat d'énergie d'ÉS Énergies Strasbourg.

➤ Une opération de fusion est en cours entre la société ESHEMA, dont les comptes sont consolidés suivant la méthode de mise en équivalence dans le Groupe ÉS, et sa filiale à 100% HYDRO

ELECTRIQUE DE FROUARD (SHEF – entité absorbée) à effet rétroactif au 1^{er} mai 2012. Cette opération sera effective dans les comptes sur le 2^{ème} semestre 2012.

➤ La filiale ES Développement Durable, détenue à 100% par ÉS Énergies Strasbourg, a fait l'objet d'une augmentation de capital de 1 M€ fin juin 2012 afin de pouvoir participer à la création d'une nouvelle société de construction et d'exploitation d'une mini-centrale hydraulique. Le conseil d'administration d'ÉS Énergies Strasbourg a donné un avis favorable pour co-investir à 50%, avec la société Serhy, dans la construction d'une centrale hydraulique de 2,2MW à Laval en Belledune. Il s'agit du premier projet hydraulique réalisé dans le cadre du pacte d'actionnaires unissant ÉS Énergies Strasbourg et Serhy.

Note 2 : Opération majeure de croissance externe

2.1. Prise de contrôle d'Énerest

Début 2011, le Réseau Gaz Distribution Services (RGDS) a annoncé son intention d'ouvrir le capital de sa filiale Énerest au travers d'un partenariat stratégique. L'enjeu était de renforcer la position de sa filiale confrontée depuis 2007 à un contexte de marché incertain et devenu fortement concurrentiel. Premier fournisseur de gaz naturel à Strasbourg et dans le Bas-Rhin, Énerest propose une gamme complète de services et d'offres à ses clients particuliers et professionnels (environ 100 000 clients), étendue à toute la France.

Ce projet de recherche de partenariat, après avoir été présenté au conseil municipal de la Ville de Strasbourg, actionnaire majoritaire de RGDS, a donné lieu à une publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Mis en concurrence avec bon nombre d'acteurs européens de l'énergie, Électricité de Strasbourg a été retenu en novembre 2011 pour entamer des négociations exclusives avec RGDS.

Le projet industriel poursuivi a pour ambition de faire du Groupe ÉS le 1^{er} énergéticien multi-énergies régional en capitalisant sur les atouts industriels, les acquis commerciaux et les ressources humaines d'ÉS Énergies Strasbourg et Énerest. Le Groupe ÉS via ce regroupement souhaite élargir ses perspectives de croissance au-delà de son périmètre historique.

Après approbation du conseil d'administration de RGDS et autorisation de l'Autorité de la Concurrence, l'opération de rachat de 100% des actions et droits de vote de la société Énerest par Électricité de Strasbourg s'est réalisée le 1^{er} avril 2012. L'information financière pro forma est fournie en note 5.1.

2.2. Coût d'acquisition et frais liés

Le coût d'acquisition d'Énerest s'élève à 141 596K€ et se décompose comme suit :

- le règlement en numéraire de 139 475K€ pour 10 000 000 d'actions soit une valeur unitaire de 13,95€
- les frais liés à l'acquisition pour 2 121K€ dont 1 728K€ qui sont comptabilisés en charges de la période sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ».

Le financement de cette acquisition a été assuré via la trésorerie disponible de la société Électricité de Strasbourg.

2.3. Affectation du prix d'acquisition

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables d'Énerest, qui satisfont aux critères de comptabilisation de la norme IFRS 3 révisée (telle que publiée en 2009), ont été comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition du 1^{er} avril 2012, avec des valeurs déterminées sur la base du bilan d'ouverture arrêté au 1^{er} avril 2012. Ces valeurs restent cependant encore provisoires dans les comptes semestriels 2012.

Conformément à la norme IFRS 3 § 45 qui prévoit une période d'évaluation maximum d'un an, le Groupe rend attentif le lecteur de ces comptes au fait que les ajustements liés à la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises Énerest ne sont pas finalisés au 30 juin 2012 et qu'ils sont susceptibles de modification jusqu'au 31 mars 2013 au plus tard (soit la publication des comptes semestriels du 30/06/2013).

2.4. Éléments du bilan d'entrée d'Énerest dans les comptes consolidés du Groupe ES

Après prise en compte des justes valeurs d'actifs et de passifs, le bilan d'entrée provisoire d'Énerest au 1^{er} avril 2012 s'établit comme suit :

	Valeur historique Énerest	Ajustement Juste Valeur	en k€ Valeur d'entrée dans le Groupe
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	581	37 141	37 722
Autres immobilisations corporelles du domaine propre	37		37
Actifs financiers	893		893
Impôt différé actif	0	3 891	3 891
Stocks	1 682		1 682
Créances clients et autres débiteurs	83 844	-13 593	70 251
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 331		4 331
Total des actifs	91 368	27 439	118 807
PASSIF			
Provisions	11 698	-526	11 172
Impôt différé passif	0	13 157	13 157
Passifs financiers	69		69
Fournisseurs et autres créditeurs	50 949	-13 593	37 356
Impôts à payer	7 362		7 362
Total des passifs	70 078	-962	69 116
ACTIF NET	21 290	28 401	49 691
Coût d'acquisition au 1 ^{er} avril 2012 (note 2.2)			139 475
GOODWILL AU 30 juin 2012			89 784

Les principaux retraitements provisoires comptabilisés dans le cadre du bilan d'entrée concernent :

- les actifs incorporels comprenant les relations clients, les marques et le logiciel de gestion de la relation client,
- les ajustements de première consolidation aux normes IFRS,
- les impôts différés.

Le goodwill provisoire qui résulte de l'allocation du prix d'acquisition au 1^{er} avril 2012 s'élève à 89,8M€. Il est notamment supporté à ce jour par les synergies prévisionnelles attendues avec les autres sociétés du Groupe, par la conquête de nouveaux clients sur le territoire historique, et par le développement commercial déjà engagé par Énerest au-delà de son territoire historique qui ouvre de nouvelles perspectives de croissance pour le groupe.

2.5. Engagements pris par Électricité de Strasbourg pour répondre aux conditions de l'Autorité de la Concurrence

L'Autorité de la Concurrence a autorisé l'acquisition d'Énerest par Électricité de Strasbourg sous les conditions suivantes :

- Commercialisation d'électricité et de gaz

Sur la zone géographique de référence, le Groupe s'est engagé à ne pas promouvoir, présenter, proposer, commercialiser ou conclure d'offre combinée associant conjointement et simultanément la fourniture de gaz et d'électricité et dont une composante au moins serait au tarif réglementé de vente

- Informations relatives aux consommations des clients

Le Groupe s'est engagé à donner accès aux informations clients à tout fournisseur qui lui en ferait la demande sous réserve de l'obtention préalable de l'autorisation auprès des clients. Ces engagements ont été souscrits pour une période initiale expirant le 31 décembre 2015.

Note 3 : Évolutions réglementaires

➤ Le décret 2012-309, publié le 6 mars 2012 au Journal Officiel, prévoit l'automatisation des procédures d'attribution des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz naturel. A cette fin, les informations permettant l'application des tarifs sociaux sont communiquées aux fournisseurs d'énergies par les services sociaux de manière automatique, et non plus sur demande des intéressés.

➤ Suite à l'adoption de la loi de finances rectificatives pour 2012 (loi n°2012-354 du 14 mars 2012), le montant de la CSPE applicable aux consommations d'électricité a été augmenté de 1,5€/MWh à compter du 1^{er} juillet 2012 et ainsi porté à 10,5€/MWh.

Par ailleurs, cette loi de finances rectificative 2012 met en place à compter du 1^{er} avril de cette année un dispositif d'auto-liquidation de la TVA sur les factures d'achats d'électricité et de gaz émises par un fournisseur établi en France dès lors que l'acquéreur n'est pas le consommateur.

➤ Suite à la délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie du 24 mai 2012 (CREE1225031S), les tarifs d'utilisation des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (TURPE) sont augmentés au 1^{er} août 2012 respectivement de 2,79% et 1,80% en moyenne.

➤ La Commission Européenne a annoncé le 12 juin 2012 avoir validé sous conditions les aides présentes dans les tarifs réglementés de vente en France. La Commission avait ouvert une enquête en 2007 au sujet des tarifs réglementés de ventes aux entreprises (tarifs Jaune, Vert et Tarif Réglementé Transitoire d'Ajustement de Marché). La loi NOME a entre-temps modifié le contexte législatif et réglementaire français en supprimant le TRTAM, en fixant la fin des tarifs Jaune et Vert d'ici fin 2015 et en mettant en place l'ARENH pour tous les fournisseurs de clients en France.

Après enquête, la Commission Européenne conclut que les tarifs aux entreprises constituent des aides d'État, mais qu'elles sont néanmoins compatibles avec le droit européen aux conditions suivantes :

- le maintien du prix de l'ARENH à 42€/MWh jusqu'à l'approbation par la Commission de la méthodologie de fixation du prix de l'ARENH,
- l'orientation progressive vers les coûts chaque année après l'été 2012, puis la disparition effective des tarifs Jaune et Vert fin 2015.

Cette décision clôt l'enquête de la Commission ouverte au titre des aides d'État.

➤ Le prix réglementé du gaz naturel appliqué par les entreprises locales de distribution est encadré par le décret du 18 septembre 2009. Ce prix répercute les coûts réels d'achat lissés sur 6 mois sous le contrôle de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Les mouvements de prix sont essentiellement liés aux variations du prix du baril de pétrole, mais aussi au cours de l'euro par rapport au dollar. Ces deux facteurs impactent les prix d'achat et se répercutent directement dans les évolutions tarifaires, à la hausse comme à la baisse.

Conformément à ce mécanisme, la société Énerest a révisé trimestriellement les tarifs réglementés du gaz naturel de la manière suivante :

- au 1^{er} avril 2012 baisse de - 1,6% (délibération du 27 mars 2012 de la CRE)
- au 1^{er} juillet 2012 hausse de +0,26% (délibération du 28 juin 2012 de la CRE).

Note 4 : Principes généraux et normes comptables

4.1. Référentiel comptable

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Électricité de Strasbourg sont conformes aux normes comptables internationales comprenant les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations publiées à ce jour au Journal Officiel de l'Union Européenne.

La présentation des états financiers est conforme aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les états financiers semestriels 2012 sont présentés avec en comparatif la situation semestrielle 2011 établie selon le même référentiel.

La publication de ces états financiers a été autorisée le 31 août 2012 par le Conseil d'Administration.

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers du groupe est l'euro avec un niveau de précision retenu pour les états financiers en milliers d'euros.

Les principales sociétés incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sur l'année civile.

4.2 Modification de l'option comptable IFRS retenue par le Groupe relative à la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi

Conformément à la norme IAS 19, les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi peuvent être comptabilisés :

- soit en contrepartie du résultat pour la totalité ou pour une fraction déterminée selon la méthode du corridor, méthode appliquée par le Groupe jusqu'au 31 décembre 2011 ;
- soit en contrepartie des autres éléments du résultat net et des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres, pour leur totalité.

Le Groupe a décidé de retenir désormais l'option de comptabilisation des écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres à compter du 1^{er} janvier 2012. Le Groupe a considéré que cette modification permet d'améliorer la compréhension et la lisibilité des informations relatives aux avantages du personnel postérieurs à l'emploi.

Cette modification d'option comptable correspond à un changement de méthode comptable, à comptabiliser de façon rétrospective, conformément à la norme IAS 8. La description de ce changement de méthode comptable et ses principaux effets chiffrés sont présentés en note 5 Comparabilité des exercices.

4.3. Principes comptables du 1^{er} semestre 2012

A l'exception de la modification décrite ci-dessus et des méthodes d'évaluations spécifiques aux arrêts intermédiaires décrites en note 4.4, les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2011.

L'amendement à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir – Transferts d'actifs financiers » adopté par l'Union Européenne en 2011 est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2012. La norme IFRS 7 n'a pas d'impact sur les informations fournies en annexe des comptes consolidés semestriels 2012.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué de norme, interprétation ou amendement par anticipation.

4.4. Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers, ainsi que les notes qui les accompagnent.

Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient différer de ces estimations actuelles.

Les principales méthodes comptables sensibles au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations et jugements sont identiques à celles décrites en note 3.3 de l'annexe des états financiers consolidés au 31 décembre 2011.

Seuls les avantages au personnel suivent une méthode d'évaluation spécifique aux arrêts intermédiaires. Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin 2012 est calculé en projetant sur une demi-année l'engagement au 31 décembre 2011, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture. Les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages au personnel ne sont pas modifiées pour les arrêts intermédiaires par rapport à celles utilisées lors des clôtures annuelles, sauf si des évolutions significatives intervenaient sur certains paramètres.

Au 30 juin 2012, le taux d'actualisation a été revu à 4,5% au lieu de 5% au 31 décembre 2011 suite à l'évolution des marchés.

Note 5 : Comparabilité des exercices

5.1. Information pro forma liée à l'entrée de périmètre Énerest au 1^{er} avril 2012

Conformément à l'article 222-2 du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n°2007-05 du 2 octobre 2007, une information pro forma sur les principaux agrégats du compte de résultat consolidé semestriel 2012 est présentée ci-dessous :

❶ Pro forma incluant les comptes Énerest comme si l'entité avait été acquise au 1^{er} janvier 2012 :

(en K€)	1 ^{er} semestre 2012 Publié * (a)	1 ^{er} trimestre 2012 Énerest (b)	1 ^{er} semestre 2012 Pro forma (a+b)
Chiffre d'affaires	333 294	103 256	436 550
Résultat opérationnel courant	44 346	16 562	60 908
Résultat net de l'ensemble consolidé	30 267	10 854	41 121

* Cette rubrique comprend les comptes d'Énerest du 1/04/2012 au 30/06/2012.

❷ Pro forma en retranchant l'impact des comptes Énerest sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2012 :

(en K€)	1 ^{er} semestre 2012 Publié * (a)	2 ^e trimestre 2012 Énerest (b)	1 ^{er} semestre 2012 Pro forma (a-b)
Chiffre d'affaires	333 294	34 668	298 626
Résultat opérationnel courant	44 346	-2 200	46 546
Résultat net de l'ensemble consolidé	30 267	-1 545	31 812

* Cette rubrique comprend les comptes d'Énerest du 1/04/2012 au 30/06/2012.

5.2. Changement d'estimation des durées de vie de certains biens relevant de la distribution publique d'électricité

Électricité de Strasbourg a mené une étude en 2012 sur la durée de vie des canalisations basse tension qui a conduit à revoir la durée de vie des canalisations basse tension aériennes torsadées de 40 ans à 50 ans.

Cette modification s'analyse comme un changement d'estimation pris en compte de manière prospective. Elle se traduit par une reprise de provision pour renouvellement de 2 800 K€ au 1^{er} janvier 2012 ainsi que par une moindre dotation aux amortissements et à la provision pour renouvellement du semestre 2012 de 555 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2011.

5.3. Changement de méthode concernant la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le Groupe comptabilise les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi en gains et pertes reconnus directement dans les capitaux propres, conformément à l'option prévue dans la norme IAS 19.

Suivant cette option, tous les écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi générés par des modifications d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans l'état du résultat net et des gains et pertes reconnus directement dans les capitaux propres. Le Groupe abandonne donc la méthode dite du corridor et comptabilise dès lors tous ses écarts actuariels.

S'agissant d'un changement de méthode comptable et conformément à IAS 8, une information comparative sur l'exercice antérieur liée à l'application rétrospective de cette méthode est présentée ci-dessous.

L'impact hors impôt différé sur les capitaux propres – part du Groupe s'élève à 7 188 K€ au 1^{er} janvier 2011 et à 5 324K€ au 31 décembre 2011.

L'impact au 1^{er} janvier 2011 concerne les secteurs « Distributeur d'électricité » pour 5 427 K€ et « Production et Commercialisation d'électricité et de gaz » pour 1 761 K€.

❶ Impact sur le compte de résultat 1^{er} semestre 2011

En K€

	30.06.2011 Publié	Impact Option IAS19	30.06.2011 Retraité
Chiffre d'affaires	285 934		285 934
Autres produits de l'activité	21 578		21 578
Produits des activités ordinaires	307 512		307 512
Achats et variations de stocks	-178 927		-178 927
Charges externes	-12 620		-12 620
Impôts, taxes et versements assimilés	-9 153		-9 153
Frais de personnel	-41 768	+175	-41 593
Amortissements	-18 894		-18 894
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession	1 013		1 013
Dépréciations nettes	1 062		1 062
Variation de stocks de produits encours et de produits finis			
Autres produits et charges d'exploitation	-3 431		-3 431
Résultat opérationnel courant	44 794	+175	44 969
Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Énergie	1 893		1 893
Autres produits et charges opérationnels	51		51
Résultat opérationnel	46 738	+175	46 913
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2 983		2 983
Coût de l'endettement financier brut	-54		-54
Coût de l'endettement financier net	2 929		2 929
Autres produits financiers	272		272
Autres charges financières	-1 856		-1 856
Résultat financier	1 345	0	1 345
Charge d'impôt sur le résultat	-16 505	-60	-16 565
Quote-part dans le résultat net des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-50		-50
Résultat de l'ensemble consolidé	31 528	+115	31 643
Dont résultat net part des minoritaires	-1		-1
Dont résultat net part du Groupe	31 529	+115	31 644

② Impact sur l'état du résultat net et des gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres du 1^{er} semestre 2011

En K€

	30.06.2011 Publié	Impact Option IAS19	30.06.2011 Retraité
Résultat net consolidé	31 528	+115	31 643
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	348		348
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée en résultat	0		0
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture	0		0
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture transférées en résultat	0		0
Variations des pertes et gains actuariels	0	-175	-175
Différences de conversion	0		0
Impôts différés	-120	+60	-60
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	228	-115	113
Résultat net et gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31 756	0	31 756
Dont part du Groupe	31 757		31 757
Dont part des minoritaires	-1		-1

③ Impact sur le bilan du 31 décembre 2011

En K€

ACTIF	31.12.2011 Publié	Impact Option IAS19	31.12.2011 Retraité
Goodwill	1 433		1 433
Immobilisations incorporelles	22 973		22 973
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	670 921		670 921
Autres immobilisations corporelles du domaine propre	1 623		1 623
Immeubles de placement	44 936		44 936
Titres mis en équivalence	13 228		13 228
Autres actifs financiers non courants	7 665		7 665
Autres actifs non courants	7 739		7 739
Impôt différé actif	20 350	+1 833	22 183
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	790 868	+1 833	792 701
Stocks	3 256		3 256
Créances clients et autres débiteurs	159 529		159 529
Créance d'impôt à recouvrer	2 838		2 838
Actifs financiers courants	139 703		139 703
Trésorerie et équivalents de trésorerie	232 192		232 192
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	537 518	0	537 518
TOTAL DE L'ACTIF	1 328 386	+1 833	1 330 219

PASSIF	31.12.2011 Publié	Impact Option IAS19	31.12.2011 Retraité
Capital émis	71 544		71 544
Primes	8 408		8 408
Réserves	137 970	-3 721	134 249
Résultat	60 148	+230	60 378
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	278 070	-3 491	274 579
Intérêts minoritaires	795		795
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	278 865	-3 491	275 374
Passifs spécifiques des concessions sur biens existants	233 901		233 901
Passifs spécifiques des concessions sur biens à renouveler	502 113		502 113
Provisions	69 199	+5 324	74 523
Passifs financiers non courants	4 829		4 829
Autres passifs non courants	5 335		5 335
Impôts différés passif	15 240		15 240
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	830 617	+5 324	835 941
Provisions	10 889		10 889
Passifs financiers courants	2 301		2 301
Fournisseurs et autres créditeurs	203 140		203 140
Impôts à payer	2 574		2 574
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	218 904	0	218 904
TOTAL DU PASSIF	1 328 386	+1 833	1 330 219

④ Impact sur les Flux de trésorerie du 1^{er} semestre 2011 (uniquement sur la ventilation du Flux net de trésorerie d'exploitation)

En K€

	30.06.2011 Publié	Impact Option IAS19	30.06.2011 Retraité
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT OPERATIONNEL	46 738	+175	46 913
Autres produits et charges opérationnels	-51		-51
Dotations aux Amortissements et provisions	26 026	-175	25 851
Reprises des Amortissements et provisions	-7 269		-7 269
Résultat brut d'exploitation	65 444	0	65 444
Variation de stock	-69		-69
Variation des créances d'exploitation	42 197		42 197
Variation des dettes d'exploitation	-36 917		-36 917
Variation du BFR d'exploitation	5 211		5 211
Flux net de trésorerie d'exploitation	70 655	0	70 655

Note 6 : Périmètre de consolidation

6.1. Évolution du périmètre au cours du 1^{er} semestre 2012

Le périmètre de consolidation du 1^{er} semestre 2012 intègre la société Énerest SA détenue à 100% par Électricité de Strasbourg depuis le 1^{er} avril 2012 (intégration globale).

6.2. Évolution du périmètre au cours de l'exercice 2011

Le périmètre du Groupe ÉS a été modifié au 1^{er} semestre 2011 suite à :

- acquisition de 40% de la société ECOGI SAS (création de société), comptes intégrés suivant la méthode la mise en équivalence.

Deux nouvelles acquisitions sont venues accroître ce périmètre au cours du 2^{ème} semestre 2011 :

- acquisition de 50% de la société ESHEMA Hydro SAS (création de société), comptes intégrés suivant la méthode de la mise en équivalence.
- acquisition de 35,5% de la société SERHY SAS, comptes intégrés suivant la méthode de la mise en équivalence.

Note 7 : Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en se basant sur le reporting effectué en interne. Les secteurs sont définis par entité et activité, l'information par zone géographique n'étant pas pertinente pour le Groupe Électricité de Strasbourg, qui a ses actifs et ses clients essentiellement sur l'Alsace du Nord.

L'information sectorielle est composée de 3 secteurs opérationnels :

- Distribution d'électricité : activité de gestion de réseau de la maison mère Électricité de Strasbourg
- Production et Commercialisation d'électricité et de gaz : activité de production et de commercialisation d'énergies et de services associés
- Autres secteurs : regroupant les différentes activités des autres filiales comme les services, l'immobilier, la géothermie, ...

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix du marché.

La société Énerest est affectée au secteur « Production et Commercialisation d'électricité et de gaz ».

Note 8 : Saisonnalité de l'activité

Le résultat opérationnel intermédiaire dégagé est caractérisé par une importante saisonnalité liée à un haut niveau d'activité au 1^{er} et 4^{ème} trimestre de l'année civile. Le phénomène, fonction des conditions climatiques et de la tarification, est d'amplitude variable selon les années.

Pour illustration, les chiffres d'affaires et résultats opérationnels courants au titre du 1^{er} et 2^{ème} semestre 2011 ainsi que ceux de l'exercice 2011 sont présentés ci-dessous :

(en K€)	1 ^{er} semestre 2011	2 ^{ème} semestre 2011	Annuel 2011
Chiffre d'affaires	285 934	276 160	562 094
Résultat opérationnel courant	44 794	45 616	90 410

✓ Notes explicatives aux comptes consolidés

Note 9 : Produits des activités ordinaires

	30.06.2012	30.06.2011 Retraité
Ventes d'énergie et péage, y compris services liés à l'énergie (1)	314 147	261 837
Ventes de Marchandises & approvisionnements stockés	428	233
Autres ventes de biens et services	18 719	23 864
Chiffre d'affaires	333 294	285 934
Production immobilisée	5 752	4 718
Subventions d'exploitation (2)	23 023	16 860
Autres produits de l'activité	28 775	21 578
Total	362 069	307 512

(1) Les Ventes d'énergie et péage comprennent les opérations de négoce nettes des achats conformément à la pratique du secteur soit un net de -1,2M€ au 30 juin 2011 et de -0,1M€ au 30 juin 2012.

(2) Les subventions d'exploitation comprennent essentiellement la subvention CSPE reçue au titre de la Contribution au Service Public de l'Électricité. Cette subvention essentiellement liée à l'obligation d'achat d'électricité produite par certaines installations comme le photovoltaïque par exemple a fortement augmenté en 2012 +6,1M€.

Note 10 : Achats et variations de stocks

	30.06.2012	30.06.2011 Retraité
Achats matières premières & autres approvisionnements (1)	-2 341	-2 742
Achats de sous-traitance	-3 389	-5 293
Achats d'énergie (2)	-222 401	-168 218
Achats non stockés, matériel et fournitures	-808	-1 412
Achats de marchandises (1)	-758	-1 262
Total	-229 697	-178 927

(1) Les montants ci-dessus incluent les variations de stocks.

(2) Les Achats d'énergie comprennent les achats obligés d'électricité produite par certaines installations (installations photovoltaïques par exemple) qui ont fortement augmenté en 2012 +5.3M€ et qui sont compensés par la subvention CSPE (cf. Note 9 ci-dessus).

Note 11 : Impôts et taxes

	30.06.2012	30.06.2011 Retraité
Impôt et taxes	-8 674	-9 039
Dotations et reprises de provisions sur impôts et taxes	706	-114
Total	-7 968	- 9 153

La ligne « Dotations et reprises de provisions sur impôts et taxes » comprend en 2011 une dotation pour risque de reversement de CTA pour 114K€ et en 2012 la reprise d'une provision pour risque de versement d'une amende en matière de TVA pour 706K€.

Note 12 : Dépréciations nettes

	30.06.2012	30.06.2011 Retraité
Dotations pour perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs	-1 353	-1 070
Dotations pour litiges		
Dotations pour engagement envers le personnel (1)	-1 062	-1 050
Autres dotations aux provisions pour risques et charges	-20	-22
Reprises de perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs	698	967
Reprises pour litiges	900	33
Reprises pour engagement envers le personnel (1)	2 381	2 046
Autres reprises de provisions pour risques et charges	201	158
Total	1 745	1 062

(1) concerne des avantages à court terme envers le personnel.

Note 13 : Autres produits et charges opérationnels

	30.06.2012	30.06.2011 Retraité
Gains sur cessions d'immobilisations incorporelles		
Gains sur cessions d'immobilisations corporelles	62	61
Pertes sur cessions d'immobilisations incorporelles		
Pertes sur cessions d'immobilisations corporelles	-72	-9
Produits et charges non récurrents (1)	1 059	-1
Total	1 049	51

(1) comprend une reprise de provision pour renouvellement de 2,8M€ liée à l'allongement de la durée de vie des câbles torsadés (voir note 5.2) ainsi que les frais accessoires d'acquisition des titres Énerest pour -1,7 M€ (voir note 2).

Note 14 : Coût de l'endettement financier net

Produits de Trésorerie et d'équivalent de Trésorerie	30.06.2012	30.06.2011 Retraité
Produits de Trésorerie (SICAV, obligations,...)	1 739	690
Produits sur compte courant et cash-pooling	1 542	2 293
Total	-3 280	2 983

Coût de l'endettement financier brut

Charges d'intérêts sur emprunts		
Charges d'intérêts sur crédit bail ou location financement	-46	-54
Total	-46	-54

Note 15 : Charge d'impôt sur le résultat

Détail de la charge d'impôt	30.06.2012	30.06.2011 Retraité
Impôt courant exigible	-17 776	-16 210
Impôts différés	1 398	-355
Total	-16 378	-16 565

Le contrôle fiscal d'Électricité de Strasbourg SA portant sur les années 2008 à 2009 a pris fin le 16 mai 2012 suite à l'abandon par la DVNI du principal redressement (amende liée à la TVA). La provision pour risque constituée au 31/12/2011 pour 706K€ a été reprise dans les comptes semestriels 2012 sur la ligne « Impôts, taxes et versements assimilés ».

Concernant le contrôle précédant portant sur les années 2005 à 2007, l'avis de mise en recouvrement a été réceptionné en août 2011 concernant deux points remis en cause par l'Administration. Le premier point a déjà été accepté par Électricité de Strasbourg SA via la liasse fiscale 2009 et n'a donc pas d'impact sur les comptes 2011 (déductibilité de la provision FACE). Pour le second point, la société a envoyé le 26 janvier 2012 une réclamation contentieuse et estime ne pas devoir constater de provision compte tenu de ses arguments et de la jurisprudence fiscale en vigueur (déductibilité de la provision des rentes accidents du travail et maladies professionnelles).

Au 30 juin 2012, Énerest SA fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les comptes arrêtés au 30/09/2009, 30/09/2010 et 30/09/2011 qui a débuté en avril 2012.

Note 16 : Goodwill

	30.06.2012	31.12.2011 Retraité
Valeur nette comptable à l'ouverture	1 433	1 433
Acquisitions (1)	89 784	
Cessions		
Pertes de valeur		
Autres mouvements		
Valeur des titres à la clôture	91 217	1 433

(1) concerne l'entrée dans le périmètre de la société Énerest SA (voir note 2).

Note 17 : Ensemble des immobilisations corporelles

17.1. Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité – hors contrats de location financement

Flux des immobilisations corporelles	A l'ouverture	Mouv. De Périmètre	Aug.	Dim.	Autres variations	A la clôture
Terrains	8 393				12	8 405
Construction	67 938		28	62	880	68 784
Réseaux	657 873			874	12 360	669 359
Autres installations, matériels et outillage	362 864			186	2 114	364 792
Autres immobilisations corporelles	24 581			921	966	24 626
Immobilisations en cours	42 910		18 153		-17 286	43 777
Avances et acomptes s/ immo corporelles	4 668		14		-1 799	2 883
Total brut	1 169 227		18 195	2 043	-2 753	1 182 626
Total amortissements	499 803					513 685
Total net	669 424					668 941

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2012.

Engagements	Acquisition
Immobilisations corporelles en concessions de distribution publique :	13 311
Dont échéance < 1 an :	13 010
Dont échéance de 1 à 5 ans :	301

17.2. Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité – contrats de location financement

Aucune acquisition significative, aucun engagement d'acquisition, perte de valeur ou cession n'a été constaté au 30 juin 2012.

17.3. Autres immobilisations corporelles du domaine propre

Flux des immobilisations corporelles	A l'ouverture	Mouv. De Périmètre	Aug.	Dim.	Autres variations	A la clôture
Terrains						
Construction						
Autres installations, matériels et outillage	1 611		9			1 620
Autres immobilisations corporelles	1 173	243	128	13		1 531
Immobilisations en cours	723		1 129		-401	1 451
Avances et acomptes s/ immo corporelles						
Total brut	3 507	243	1 266	13	-401	4 602
Total amortissements	1 884					2 186
Total net	1 623					2 416

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2012.

17.4. Immeubles de placement

Au 30 juin 2012, des immobilisations en cours concernant des immeubles de placement ont été comptabilisées pour 8,2 M€. Il s'agit essentiellement de travaux de restructuration d'un immeuble de placement vacant en résidence hôtelière et bureaux. La mise en service de ces travaux est prévue début du second semestre 2012.

Par ailleurs des travaux de rénovation BBC relatif à un second immeuble de placement situé au centre de Strasbourg ont été lancés en 2012 pour un montant total d'environ 6M€.

Par ailleurs aucune perte de valeur n'a été constatée au 30 juin 2012.

Information sur la juste valeur au 30.06.12

Montants

Juste valeur des Immeubles de placement	55 286
-----------------------------------------	---------------

Note 18 : Autres actifs financiers non courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur	Juste valeur	Revalorisation / Résultat	Revalorisation / Capitaux propres	Revenus perçus
	30.06.2012	30.06.2012	30.06.2012	30.06.2012
Actifs disponibles à la vente - titres	4 350		180	200
Actifs disponibles à la vente - VMP	21			5
Actifs détenus à des fins de transaction	1 628			15
Compte courant EDF et autres (échéance > 1 an)				
Instrument financiers dérivés – négoce	4	4		
Total	6 003	4	180	220

Actifs financiers évalués au coût amorti	Valeur comptable	Revenus perçus
	30.06.2012	30.06.2012
Prêts et créances émis par l'entreprise	2 073	23
Dépôt et cautionnement	620	103
Total	2 693	126

Note 19 : Actifs financiers courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur	Juste valeur	Revalorisation / Résultat	Revalorisation / capitaux propres	Revenus perçus
	30.06.2012	30.06.2012	30.06.2012	30.06.2012
Valeurs mobilières de placement (échéance > 3 mois)				
Actifs détenus à des fins de transaction (dont placement EDF)				
Compte courant EDF et autres (placements > 3 mois)	118 558			1 542
Instrument financiers dérivés - couverture				
Instrument financiers dérivés - négoce	471	-636		
Instrument de trésorerie				
Total	119 029	-636		1 542

Actifs financiers évalués au coût amorti	Valeur comptable	Revenus perçus
	30.06.2012	30.06.2012
Prêts et créances émises par l'entreprise	406	4
Dépôt et cautionnement	6	1
Total	412	5

Note 20 : Capital émis

	30.06.2012	31.12.2011
Capital émis	71 544 K€	71 544 K€
Nombre d'actions en circulation début d'exercice	7 154 386	7 154 386
Nombre d'actions émises durant l'exercice		
Nombre d'actions en circulation fin d'exercice	7 154 386	7 154 386
Valeur nominale	10 €	10 €

Les actions ont toutes les mêmes droits de vote.

Nombre d'actions autorisées	7 154 386	7 154 386
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	7 154 386	7 154 386
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0	0

Note 21 : Primes et réserves

	30.06.2012	31.12.2011 Retraité
Primes d'émission	8 408	8 408
Total	8 408	8 408
Réserves légales	7 154	7 154
Autres réserves – comptes sociaux	85 356	73 971
Réserves consolidées	53 061	53 124
Total	145 571	134 249

Note 22 : Passifs spécifiques des concessions

	30.06.2012	31.12.2011 Retraité
Contre-valeur des biens	430 471	429 564
Financement concessionnaire non amorti	-197 262	-195 663
Droits sur biens existants – valeurs nettes	233 210	233 901
Amortissement financement du concédant	143 020	139 548
Provisions pour renouvellement	358 260	362 565
Droits sur biens à renouveler	501 279	502 113
Passifs spécifiques des concessions de distribution publique d'électricité	734 789	736 014

Les passifs spécifiques des concessions sont évalués suivant des méthodes identiques à celles exposées dans l'annexe aux comptes consolidés au 31.12.2011, en particulier dans la note 7.10 qui décrit notamment l'impact d'une méthode alternative de calcul. Celle-ci conduirait à déterminer le montant des engagements contractuels à partir de la valeur actuelle du montant à décaisser pour faire face au renouvellement des biens concédés à l'issue de leur durée de vie.

Note 23 : Provisions

	A l'ouverture retraité	Mouv. de Périmètre	Dotations	Reprise conso.	Reprise sans objet	Autres mvts	A la clôture	Courant (< 1 an)	Non Courant (> 1 an)
Prov. litiges (1)	9 143	182		900			8 425	1 272	7 153
Prov. garanties données	103		20	1			122		122
Prov. autres risques	18					-16	2	2	
Prov. pour le personnel (2)	73 420	10 789	6 086	5 644		8 437	93 088	7 877	85 211
Prov. pour impôts	807			73			734		734
Prov. pour autres charges	1 921				706		1 215	1 215	
Total	85 412	10 971	6 106	6 618	706	8 421	103 586	10 366	93 220

(1) • dont une provision pour litige CRE sur la CSPE pour 7,1M€. Fin juillet 2009, le Conseil d'État a rendu deux arrêts concernant les recours engagés initialement par Électricité de Strasbourg le 6 juillet 2007 et transférés depuis à ES Énergies Strasbourg dans le cadre de la filialisation des activités de commercialisation. Ces recours concernent le litige avec la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et portent sur un trop perçu au titre de la subvention « Contribution au Service Public de l'Électricité » (CSPE) 2006 et 2007 pour un montant total de 7,14M€. Ces deux arrêts ont renvoyé l'affaire au Tribunal Administratif de Paris, qui dans un jugement daté du 5 novembre 2010 a rejeté la requête engagée par ES Énergies Strasbourg. L'entité a interjeté appel de cette décision en date du 23/12/2010, et en attendant l'évolution de la procédure, la provision pour litige constatée fin 2007 est maintenue dans les comptes du 30 juin 2012.

- dont une provision pour litige avec un de nos fournisseurs bénéficiaire de l'obligation d'achat d'électricité d'origine hydraulique pour 830K€

- dont une provision pour litige concernant un déplacement de lignes électriques pour 900K€ qui est reprise dans les comptes du 30 juin 2012 suite au jugement du Tribunal Administratif du 10 avril 2012 qui n'a pas fait l'objet d'un appel par la partie adverse.

(2) Dont au 30 juin 2012, 80 795K€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi, 11 199K€ au titre des avantages à long terme et 1 094K€ au titre des avantages à court terme.

Le calcul de l'engagement au 1^{er} semestre 2012 est fait à partir d'une projection des engagements calculés au 31 décembre 2011 (voir note 4.4) et en tenant compte du changement de méthode concernant la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi à l'ouverture (voir note 5.3). La variation 2012 des pertes et gains actuariels est comprise dans la colonne autres mouvements.

Note 24 : Passifs financiers courants et non courants

	30.06.2012	COURANT		NON COURANT	
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de 5 ans	
Dépôts et cautionnements reçus (1)	7 124		71		7 053
Emprunts auprès des établissements de crédit	0				
Dettes financières divers	1 808	434	1 317		57
Instruments financiers dérivés - négoce	1 115	877	238		
Total	10 047	1 311	1 626		7 110

(1) comprend 3,6M€ de dépôts et cautionnement suite à l'entrée de périmètre ENEREST.

Note 25 : Tableau des flux de trésorerie

Réconciliation du poste trésorerie présenté dans le tableau des flux de trésorerie avec les éléments du bilan

	Trésorerie à l'ouverture	Trésorerie à la clôture
Autres actifs financiers non courants (1):	21	21
Actifs financiers courants (1)	135 630	116 148
Trésorerie et équivalent de trésorerie (1)	232 192	123 859
Autres passifs	-698	-153
Total	367 145	239 875

La variation de trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend non seulement le poste « Trésorerie et équivalent de trésorerie » mais également le compte courant et l'ensemble des placements effectués auprès d'EDF(1).

Note 26 : Autres engagements

Les engagements mentionnés dans cette note comprennent tous les engagements hors bilan identifiés par le Groupe comme significatifs et pris envers les tiers par l'ensemble des entreprises consolidées par intégration globale (engagements hors bilan des sociétés mises en équivalence exclus des données chiffrées ci-dessous).

Engagements donnés (en K€)	30.06.2012	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Avals et cautions	374	147	227	
Engagements sur commandes d'investissements	13 201	12 900	301	
Engagements sur commandes d'exploitation	19 327	17 344	1 983	
Contrats de locations simple	3 127	1 363	1 481	283
Autres engagements (y compris comptes courants)	20 167	20 167		
TOTAL	56 196	51 921	3 992	283

Au 30 juin 2012, les engagements d'achats d'énergie du Groupe s'élèvent à 180,6 M€, pour des contrats à terme, en contrepartie des ventes aux clients finaux régulés ou ayant exercé leur éligibilité ainsi que des positions de négoce.

Engagements reçus (en K€)	30.06.2012	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Avals et cautions	6 228	1 362	143	4 723
Engagements liés à l'externalisation des engagements sociaux (fonds d'assurance)	14 962	14 962		
Engagements sur commandes d'exploitation	1 981	1 981		
Contrats de locations simple (loyers immobiliers)	14 632	2 882	6 125	5 625
Autres engagements (y compris comptes courants)	16 388	274	16 114	
TOTAL	54 191	21 461	22 382	10 348

Note 27 : Transactions entre parties liées

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2011. En particulier, le Groupe ÉS continue à entretenir des relations significatives avec EDF et RTE pour la fourniture et l'acheminement de l'électricité.

Note 28 : Information sectorielle

	Distributeur d'électricité		Production et Commercialisation d'électricité et de gaz		Autres secteurs		Éliminations		Consolidé	
	30.06.12	30.06.11 retraité	30.06.12	30.06.11 retraité	30.06.12	30.06.11 retraité	30.06.12	30.06.11 retraité	30.06.12	30.06.11 retraité

Chiffre d'affaires externe	17 579	16 474	306 377	256 548	9 338	12 911			333 294	285 933
Chiffre d'affaires inter-secteur	103 420	96 256	2 648	2 565	1 964	1 633	-108 033	-100 454	0	0
Chiffre d'affaires	120 999	112 730	309 025	259 113	11 302	14 544	-108 033	-100 454	333 294	285 933

EBITDA	47 215	41 021	14 774	20 039	498	695			62 487	61 755
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	------------	------------	--	--	---------------	---------------

Résultat sectoriel	21 543	18 510	8 699	12 718	26	415			30 268	31 643
---------------------------	---------------	---------------	--------------	---------------	-----------	------------	--	--	---------------	---------------

BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles	705 411	683 644	45 700 (1)	8 698	28 959	30 227			780 070	722 569
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	0	12 781	0	636	698			13 416	698
Autres actifs sectoriels (2)	277 589	371 060	253 830	142 227	19 412	18 291			550 832	531 578
Total Actif consolidé	983 001	1 054 704	312 311	150 925	49 007	49 216			1 344 318	1 254 845

AUTRES INFORMATIONS

Investissements corporels et incorporels	19 607	17 045	729	792	1 319	371			21 654	18 208
------------------------------------------	--------	--------	-----	-----	-------	-----	--	--	--------	--------

(1) dont 37.2M€ lié à l'entrée de périmètre ENEREST

(2) Les autres actifs sectoriels comprennent les goodwill (voir note 16).

Événements postérieurs à la clôture

➤ Un arrêté du 20 juillet 2012 (DEVR1230094A) publié au Journal Officiel du 22 juillet relatif au prix de l'électricité, fixe l'entrée en vigueur d'une hausse des tarifs réglementés de vente d'électricité au 23 juillet 2012, soit une augmentation moyenne de 2% pour le tarif bleu, le tarif jaune et le tarif vert.

Parallèlement l'arrêté du 20 juillet 2012 (DEVR1230157A) relève de 2,3% le tarif de cession de l'électricité refacturé par EDF aux entreprises locales de distribution, pour l'approvisionnement de leurs clients qui n'ont pas fait jouer leur éligibilité, à compter du 23 juillet 2012.

➤ A l'issue de la période de souscription à l'augmentation de capital réservée aux salariés et retraités du Groupe (voir note 1 Faits marquants concernant la maison mère), la totalité des actions nouvelles ont été souscrites (soit 15 000 actions).



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9, avenue de l'Europe
BP 20002 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France



MAZARS
20, avenue de la Paix
67080 Strasbourg

Electricité de Strasbourg S.A.

**Rapport des commissaires aux
comptes sur l'information
financière semestrielle 2012**

Période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012
Electricité de Strasbourg S.A.
26, Boulevard du Président Wilson - 67932 Strasbourg Cedex 9



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9, avenue de l'Europe
BP 20002 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France



MAZARS
20, avenue de la Paix
67080 Strasbourg

Electricité de Strasbourg S.A.

Siège social : 26, Boulevard du Président Wilson - 67932 Strasbourg Cedex 9
Capital social : €.71.543.860

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Electricité de Strasbourg, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes aux comptes consolidés résumés :

- l'opération majeure de croissance externe décrite dans la note 2 et l'information pro-forma liée à l'entrée dans le périmètre de la société Enerest au 1^{er} avril 2012 fournie dans la note 5.1,
- le changement de méthode comptable décrit dans les notes 4.2 et 5.3, relatif à la comptabilisation des écarts actuariels afférents aux avantages du personnel postérieurs à l'emploi,
- le changement d'estimation des durées de vie de certains biens relevant de la distribution publique d'électricité décrit dans la note 5.2.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Strasbourg, le 31 août 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

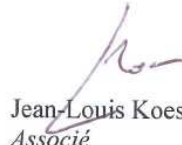
MAZARS



Sylvain Weber
Associé



Jean-Louis Caulier
Associé



Jean-Louis Koessler
Associé



Laurence Fournier
Associée